



Département fédéral des finances DFF

Programme transitoire PONTE destiné aux personnes terminant leur apprentissage au sein de l'administration fédérale

Berne, 26.08.2009 - L'administration fédérale contribue à la lutte contre le chômage des jeunes en proposant un engagement à durée déterminée aux anciens apprentis n'ayant pas trouvé d'emploi. Le programme transitoire PONTE, qui fait partie des mesures de stabilisation conjoncturelle, a été lancé en août 2009.

L'administration fédérale propose le programme transitoire PONTE aux anciens apprentis qui n'ont pas trouvé d'emploi à la fin de leur apprentissage et n'ont pas prévu un perfectionnement, un séjour à l'étranger, une période de service militaire ou toute autre activité similaire. Il s'agit d'un engagement à durée déterminée, pouvant durer au minimum trois mois et au maximum neuf mois. Le contrat peut être résilié en tout temps par l'ancien apprenti, moyennant un préavis d'une semaine, dès que celui-ci a trouvé un emploi. L'administration fédérale assume ainsi sa responsabilité sociale en tant qu'employeur acquis au principe de la durabilité et offre aux jeunes la possibilité de rester dans le monde du travail, d'acquérir de l'expérience professionnelle et d'augmenter leurs chances sur le marché du travail. Grâce au programme PONTE, l'administration fédérale contribue également à la lutte contre le chômage des jeunes.

Le programme transitoire PONTE fait partie de la troisième phase des mesures de stabilisation conjoncturelle. Il entraînera au total des besoins financiers supplémentaires de 0,5 million de francs par an et s'achèvera fin 2011.

Enquête 2009: excellentes notes pour les entreprises formatrices

Afin de vérifier la qualité des apprentissages au sein de l'administration fédérale, une enquête a été menée auprès des 229 personnes ayant terminé leur apprentissage cette année. Le degré de satisfaction des anciens apprentis est très élevé: plus de 80 % des personnes interrogées sont plutôt satisfaites, voire très satisfaites de leur apprentissage, et il n'y a quasiment pas de personnes insatisfaites. Concernant les thèmes "Entreprise formatrice" et "Travail", les sondés apprécient surtout la réglementation du temps de travail, la collaboration avec les collègues, l'autonomie dans le travail, le soutien des praticiens formateurs ainsi que les outils de travail à disposition.

Les anciens apprentis portent un jugement très positif sur le projet pilote PONTE. Plus de quatre cinquièmes des personnes interrogées considèrent que l'offre est bonne, voire très bonne. Les aspects les plus appréciés sont la souplesse en ce qui concerne le taux d'occupation et la durée des rapports de travail ainsi que les possibilités de formation continue.

Adresse pour l'envoi de questions:

Marianna Schwaar, responsable de la formation professionnelle initiale de l'administration fédérale, Office fédéral du personnel, tél. 031 322 47 22

Editeur:

Département fédéral des finances
<http://www.dff.admin.ch>